



Fondation pour la Garde Suisse Pontificale au Vatican
Stiftung der Päpstlichen Schweizergarde im Vatikan
Fondazione della Guardia Svizzera Pontificia del Vaticano

RAPPORT ANNUEL 2018

Fondation pour la
Garde Suisse Pontificale
au Vatican

FONDATION POUR LA GARDE SUISSE PONTIFICALE AU VATICAN

Rapport annuel 2018

La Fondation pour la Garde Suisse Pontificale au Vatican dont le siège se trouve à Fribourg (Suisse) a été créée en l'an 2000 dans le but d'œuvrer pour la pérennité de la Garde. L'objectif de la Fondation est de soutenir la Garde ainsi que ses membres au niveau financier, matériel et social.



RAPPORT ANNUEL 2018

CONTENU

MESSAGE DE LA CONSEILLÈRE FÉDÉRALE VIOLA AMHERD	04
--	----

MOT DE LA PRÉSIDENTE DE LA FONDATION RUTH METZLER-ARNOLD	06
--	----

RAPPORT DE LA FONDATION	08
-------------------------	----

1. Objectif de la Fondation	08
2. Siège de la Fondation - supervision	08
3. Conseil de Fondation	08
3.1 Démissions et admissions	08
3.2 Élections au sein du Conseil de Fondation	09
3.3 Composition du Conseil de Fondation	09
4. Bureau du Conseil de Fondation	10
5. Droit de signature	10
6. Activité du Conseil de Fondation	11
7. Comité de Direction	11
8. Finances	12
9. Réviseurs des Comptes	16
10. Exonération fiscale	16
11. Assainissement/construction de la nouvelle caserne de la garde	16
12. Recherche de fonds	17
13. Assermentation du 6 mai 2018	19
14. Repas de la Saint-Martin	19
15. Messaggero	19
16. Projets	20

MESSAGE DE BIENVENUE

CONSEILLÈRE FÉDÉRALE VIOLA AMHERD

Rome, la ville éternelle, me fascine: l'immense patrimoine culturel, l'agitation romaine tout comme les bonnes « gelati ». Mais plus encore, ces quelques cent suisses me réjouissent particulièrement, eux qui servent l'Église et le Pape silencieusement, dans l'ombre de la Basilique Saint-Pierre, humblement et fièrement, loin de la patrie. Dans les splendides couleurs de la famille Medici, les gardes en uniforme effectuent leur service d'honneur auprès du Pape, le service de garde dans son palais ainsi qu'aux entrées de la Cité du Vatican. Ils sont ainsi reconnaissables par tous les pèlerins comme la carte de visite du Vatican. Discrètement et de manière presque imperceptible, les gardes en civil accompagnent le Pape dans la vie de tous les jours et remplissent leur importante mission de protection depuis plus de 500 ans.

Depuis Jules II, aucun Pape n'a voulu renoncer aux services des Suisses. Il y a des raisons à cela : les gardes sont calmes, résistants, persévérants, précis, prêts à chaque instant et, pour cette raison, ils sont une garantie fiable pour la sécurité du Pape et l'activité de l'Église.

En mémoire des camarades tombés en 1527, les gardes jurent, aujourd'hui encore, toujours courageusement et fidèlement, d'être prêts à donner leur vie pour le Pape s'il le fallait. A juste titre, la Garde Suisse est qualifiée d'école de vie.

Personnellement, j'ai toujours été en contact avec les gardes tant au niveau privé que professionnel. De retour au Pays, les gardes demeurent fidèles à leurs valeurs fondamentales et servent souvent l'État et le peuple suisse dans l'administration, l'Armée ou la Police. Je tiens à exprimer aux familles et aux proches des gardes mes remerciements ainsi que mon respect, eux qui doivent souvent renoncer à la présence de ceux qui leurs sont chers. Je remercie tous les gardes pour leur service dévoué qui nous fait honneur, ainsi que tous ceux et celles qui soutiennent la Garde Suisse.

Viva la Svizzera! Viva la Guardia!

Conseillère fédérale Viola Amherd

Cheffe du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports





PRÉAMBULE

PRÉSIDENTE DE LA FONDATION RUTH METZLER-ARNOLD

Je suis heureuse de vous présenter le 19^e rapport annuel de la Fondation pour la Garde Suisse Pontificale au Vatican et je vous remercie pour l'intérêt porté aux activités de notre Fondation. Durant mes premiers mois en tant que Présidente de la Fondation, j'ai pu accumuler beaucoup d'expériences, mener des conversations intéressantes et découvrir l'inconnu. Lors de ma visite au Vatican, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec des gardes et d'apprendre à connaître leur mission. Je suis impressionnée par la discipline, la compétence et le dévouement des gardes et de leurs supérieurs. Ils remplissent, jour après jour, une mission très exigeante au service du Saint-Père.

Les gardes sont des ambassadeurs de notre pays d'excellente qualité. Une Garde Suisse bien conduite, formée professionnellement et équipée de manière moderne, est dans l'intérêt de notre pays. Elle mérite notre soutien. La Fondation pour la Garde Suisse Pontificale au Vatican soutient financièrement, matériellement et socialement la Garde Suisse ainsi que les gardes qui la composent. Des projets tels que « la formation continue des gardes », « le soutien aux familles », « la prévoyance vieillesse », « l'équipement et les infrastructures » mais également le soutien pour le recrutement de nouveaux gardes, sont les préoccupations principales de la Fondation.

Avec sa contribution, la Fondation veut remplir la fonction de pont entre la Garde au Vatican et la Patrie.

Je souhaite remercier les gardes ainsi que leurs supérieurs, toutes et tous les petites et les grandes bienfaitrices et bienfaiteurs ainsi que les membres du Conseil de Fondation pour leur engagement.

Ruth Metzler-Arnold

Ancienne Conseillère fédérale
Présidente du conseil de Fondation

RAPPORT DE FONDATION

1. OBJECTIFS DE LA FONDATION

Selon l'article 3 des statuts de la Fondation du 26 janvier 2000 la Fondation a pour objectifs :

- d'une part le soutien matériel et social de la Garde Suisse Pontificale au Vatican ainsi que de ses gardes dans le domaine du recrutement, de la formation et de la réinsertion des gardes sortants,
- d'autre part, l'amélioration des infrastructures de la Garde Suisse au Vatican
- de même que la participation aux relations publiques de la Garde.

Les membres du Conseil de Fondation travaillent sans exception gratuitement et sans aucune indemnisation de leur frais.

2. SIÈGE DE LA FONDATION

Le siège de la Fondation est à Fribourg, c/o cabinet d'avocats Zbinden & Perler, avocat Daniel Zbinden, case postale 1606, Route de la Cité-Bellevue 6, CH-1701 Fribourg.

Les rapports sont effectués depuis le siège de la Fondation à l'autorité de surveillance de la Confédération, à l'autorité fiscale du Canton de Fribourg, à l'office cantonal du registre du commerce. Les archives sont également gérées au siège de la Fondation.

3. CONSEIL DE FONDATION

3.1 Démissions admissions

Le président du Conseil de Fondation, Monsieur l'ancien conseiller fédéral Pascal Couchepin démissionne du Conseil de Fondation au 30 juin 2018 pour raison d'âge. Le Dr. Daniel L. Vasella, membre fondateur, démissionné, quant à lui, au 31 mai 2018 et le Dr. Konrad Hummler, membre du Conseil de Fondation, se retire du conseil au 31 décembre 2018.

3.2 Élections au sein du Conseil de Fondation

Lors de la séance du Conseil de Fondation du 7 mai 2018, a été élue nouvelle présidente du Conseil de Fondation pour la Garde Suisse Pontificale au Vatican Madame l'ancienne conseillère fédérale Ruth Metzler-Arnold qui est entrée en fonction le 1er juillet 2018.

Le Dr. Martin Dubach, Madame Brigitte Hauser-Süess, Messieurs Reto Jauch, Lukas Schmucki ainsi que S.E.Mgr Felix Gmür, en qualité de président de la Conférence des Évêques Suisses, ont été élus nouveaux membres du Conseil de Fondation lors de la séance du conseil du 16 novembre 2018.

3.2 Composition du Conseil de Fondation

Président:	Pascal Couchepin, ancien conseiller fédéral, Martigny (jusqu' au 30.06.2018)
Présidente:	Ruth Metzler-Arnold, ancienne conseillère fédérale Appenzell (dés le 01.07.2018)
Vice-Président:	Michel Plüss, Zürich
Finances:	Dr. Imad M-M Hatem, Zollikon
Membres:	Christoph Graf, Commandant de la Garde, Cité du Vatican Dr. Martin Dubach, Zoug (dés le 16.11.2018) Dr. Thierry Fauchier-Magnan, Versoix S.E.Mgr Felix Gmür, président de la Conférence des Évêques Suisses, Soleure (dés le 1.1.2019) Brigitte Hauser-Süess, Brigue-Glis (dés le 16.11.2018) Dr. Konrad Hummler, Saint-Gall (jusqu'au 31.12.2018) Prof. Dr. med. Philippe Jaeger, Lully sur Morges Reto Jauch, Zoug (dés le 16.11.2018) Raymond Loretan, Genève S.E. Mgr Charles Morerod, Évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, président de la Conférence des Évêques Suisses (jusqu'au 31.12.2018) Dr. Jean-Pierre Roth, Collonge – Bellerive Daniel Roubaty, Villars-sur-Glâne Lukas Schmucki, Rapperswil-Jona (dés le 16.11.2018) Dr. Urs Schwaller, Tavel Dr. med. Daniel Vasella, Rotkreuz/Risch (jusqu'au 31.05.2018)
Secrétaire:	Daniel Zbinden, Tavel



«Courage et fidélité»

4. BUREAU DU CONSEIL DE FONDATION

Les tâches administratives, tant qu'il s'agit des dispositions juridiques et formelles de la Fondation, au nom de la présidente du Conseil de Fondation respectivement présidente sont effectuées au siège de la Fondation, Cité-Bellevue 6, CH-1701 Fribourg, assumées par le secrétaire du Conseil de Fondation Daniel Zbinden l'avocat. En outre, Daniel Zbinden s'occupe des tâches de secrétariat pour la Fondation ainsi que pour le Comité de Direction.

Le Dr. Imad M-M Hatem s'occupe des finances et de la comptabilité.

Les réunions du Conseil de Fondation ainsi que les réunions du Comité de Direction avec les ordres du jour correspondants ont été convoquées par le président du Conseil de Fondation, l'ancien conseiller fédéral Pascal Couchepin respectivement la présidente du Conseil de Fondation, l'ancienne conseillère fédérale Ruth Metzler-Arnold, par l'intermédiaire du secrétaire du Conseil de Fondation Daniel Zbinden.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Fondation de même que des réunions du Comité de Direction ont été rédigés par le secrétaire du Conseil de Fondation Daniel Zbinden. Les protocoles ont été signés par le président du Conseil de Fondation respectivement la présidente du Conseil de Fondation ainsi que par le secrétaire.

Le responsable pour la recherche de fonds, le Dr. Michael Zurkinden, a présenté sa démission à la fin de l'année 2017. Le nouveau responsable pour la stratégie et la conception de la recherche de fonds est le Dr. Martin Dubach. Tous les membres du Conseil de Fondation participent à la recherche de fonds.

5. DROIT DE SIGNATURE

Conformément au registre du commerce, sont habilités à signer à deux collectivement les membres du Conseil de Fondation suivants : le président Pascal Couchepin (jusqu'au 17.07.2018), la présidente Ruth Metzler-Arnold (à partir du 17.07.2018), le vice-président Michel Plüss, le chef des finances le Dr. Imad M-M Hatem ainsi que le Commandant de la Garde Christoph Graf.

6. ACTIVITÉ DU CONSEIL DE FONDATION

Le Conseil de Fondation s'est rencontré dans son ensemble lors de deux séances ordinaires au cours de l'année, à savoir le 7 mai 2018 à l'occasion de la prestation de serment des gardes au Vatican, sous la présidence de l'ancien conseiller fédéral Pascal Couchepin, et lors du repas de la Saint-Martin du 16 novembre 2018 à Schwyz, sous la présidence de l'ancienne conseillère fédérale Ruth Metzler-Arnold.

Les comptes annuels 2018 de même que le rapport annuel 2018 ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil de Fondation le 6.6.2019 par lettre circulaire, après qu'il eût pris connaissance du rapport des vérificateurs des comptes.

7. COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de Direction de l'exercice 2018 est composé du président, l'ancien conseiller fédéral Pascal Couchepin (jusqu'au 30.06.2018), de la présidente, l'ancienne conseillère fédérale Ruth Metzler-Arnold (dès le 1.07.2018), du vice-président Michel Plüss, du commandant de la Garde, le colonel Christoph Graf, du chef des finances le Dr. Imad M-M Hatem ainsi que du Dr. Jean-Pierre Roth.

Lors de la réunion du Conseil de Fondation du 16 novembre 2018, ont été élus pour une durée de deux ans (2019-2020) au sein du Comité de Direction (Art. 12 des statuts) : la présidente et ancienne conseillère fédérale Ruth Metzler-Arnold, le vice-président Michel Plüss, le commandant de la Garde, le colonel Christoph Graf, le chef des finances le Dr. Imad M-M Hatem, le Dr. Martin Dubach ainsi que Brigitte Hauser-Süess.

Le Règlement intérieur du Comité de Direction du 29 janvier 2004 a été modifié par décision du Conseil de Fondation du 16 novembre 2018. Le Comité de Direction est nouvellement composé d'au moins quatre membres du Conseil de Fondation; au maximum la moitié du nombre des membres du Conseil de Fondation peuvent siéger au sein du Comité de Direction.

Le Comité de Direction s'est rencontré lors de trois séances au cours de l'exercice annuel, à savoir sous la conduite du président et ancien conseiller fédéral Pascal Couchepin le 5 février 2018 à Fribourg, de même que sous la conduite de la présidente et ancienne conseillère fédérale Ruth Metzler-Arnold, le 13 septembre 2018 à Zurich et le 15 novembre 2018 à Schwyz.

8. FINANCES

BILAN (au 31 décembre)	2018	2017
En 1'000 Francs suisses	CHF	CHF
ACTIF		
Trésorerie	1'613	1'658
Titres côtés en bourse	1'360	1'353
Autres créances à court terme	5	2
TOTAL DE L'ACTIF	2'977	3'013
PASSIF		
Capitaux étrangers à court terme		
Passifs de régularisation	15	33
Capitaux étrangers à long terme		
Provisions pour projets	709	609
Capitaux propres		
Capital de fondation	100	100
Résultats au bilan reportés	2'271	1'980
Résultat de l'exercice	(118)	292
Total capitaux propres	2'253	2'371
TOTAL PASSIVEN	2'977	3'013

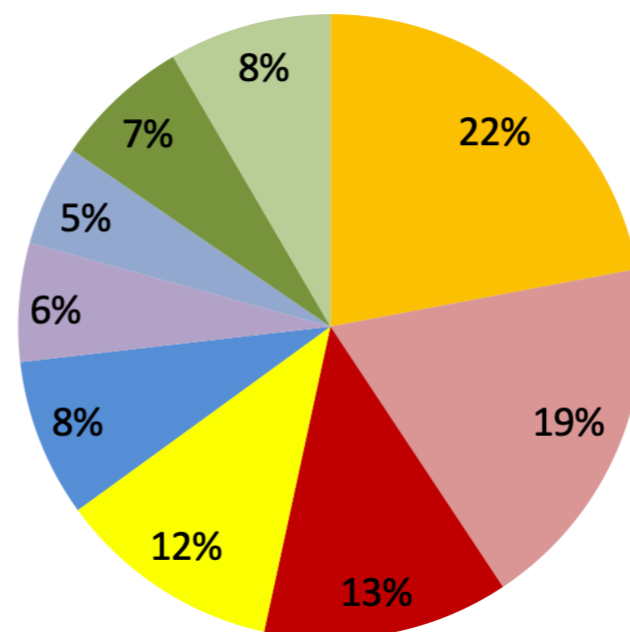
Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent différer légèrement.

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (au 31 décembre)	2018	2017
En 1'000 Francs suisses	CHF	CHF
Donations dédiées	288	325
Donations générales	213	370
Total des recettes provenant de dons	500	695
Versements à la Garde	346	294
Contribution à l'Association des anciens gardes	0	5
Contribution à la Fondation de la Caserne	27	71
Total des Dépenses liées au projets	373	370
Dépenses de collectes de fonds et publicité	31	30
Frais d'administration	37	25
Total des charges d'exploitation	67	55
Résultat opérationnel	60	270
Résultat financier net	-78	95
Résultat avant attributions aux provisions	-18	365
Dissolutions des provisions pour projets	35	85
Attributions aux provisions pour projets	-135	-158
RESULTAT DE L'EXERCICE	-118	292

Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent différer légèrement.

PRIORITÉS DES PROJETS 2018

- Recrutement
- Soutien aux familles et aux enfants
- Assistance au rapatriement
- Éducation et formation
- Restauration Chapelle Suisse
- Fondation de la Caserne
- Armures / Morions
- Collectes de fonds et publicité
- Administration



Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent différer légèrement. Nous sommes particulièrement reconnaissants d'avoir pu compter une fois de plus sur la confiance de nombreux grands et petits mécènes. Bien que la Garde Suisse et notre Fondation aient été présentées plus fréquemment dans les médias, nous n'avons pas été en mesure d'égaliser les dons reçus l'année précédente. Les raisons de cette baisse sont multiples. Notre fondation sœur, qui a commencé à collecter des fonds pour la réalisation du projet de rénovation de la caserne, mérite également la faveur de généreux mécènes.

Les dépenses des projets en faveur de la Garde Suisse ont été maintenues au niveau de l'année précédente. Cependant, plus de fonds ont été investis dans la présentation des missions et du travail de la Garde dans les médias sociaux et les campagnes de recrutement. La visite du Pape à Genève le 21 juin 2018 a offert une autre opportunité de présenter au public l'importance de la Garde Suisse.

Le financement des projets particuliers confirme l'accent mis sur la capacité opérationnelle de la Garde avec le recrutement et la formation (ensemble 34%), puis l'amélioration des conditions de vie des Gardes, de leurs familles et de leurs enfants et leur retour en Suisse (32%) et enfin l'entretien et les travaux de restauration (19%). Les dépenses de collecte de fonds sont restées inchangées par rapport à l'année précédente. La nécessaire protection du logo de la Fondation et les dépenses liées à la nouvelle présence sur Internet ont entraîné une augmentation des coûts administratifs. Avec 8,4 % des dépenses totales, celles-ci restent modestes par rapport à l'ensemble de la branche. Plus de 90 % d'un franc de don vont ainsi directement à la Garde Pontificale Suisse au Vatican et soutiennent ainsi son existence à long terme.

9. REVISEURS DES COMPTES

Fiduconsult SA, Rue des Pilettes 3, 1705 Fribourg a effectué un contrôle restreint annuel en tant qu'organe de révision et a établi le rapport de révision.

Le rapport de révision du 6.6.2019 pour les comptes 2018 (bilan et compte de profits et pertes de même qu'une annexe) ne contient aucune réserve.

Selon l'Art. 83b ZGB et l'Art. 727a OR, notre Fondation est soumise à une révision limitée. Lors de la réunion du Conseil de Fondation du 7 mai 2017, Fiducosult AG a été mandaté pour une durée de trois ans (2017 - 2019) (Art. 730a OR).

10. EXONÉRATION FISCALE

Avec la disposition du 4 octobre 2002 de l'administration fiscale cantonale et de la direction des finances du Canton de Fribourg, une exonération fiscale s'applique pour les dons à la Fondation pour la Garde Suisse Pontificale au Vatican.

11. ASSAINISSEMENT/CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE CASERNE DE LA GARDE

Pour le projet d'assainissement/construction de la nouvelle caserne de la Garde, une Fondation spéciale a été créée le 31 août 2016 avec le nom de „Fondation pour la Rénovation de la Caserne de la Garde Suisse Pontificale au Vatican“. Le président de cette Fondation est le Dr. Jean-Pierre Roth. Cette Fondation est totalement indépendante de la Fondation pour la Garde Suisse Pontificale au Vatican tant juridiquement qu'économiquement. Le président respectivement la présidente de la Fondation pour la Garde Suisse Pontificale au Vatican est membre de droit du Conseil de la Fondation pour la Rénovation de la Caserne.

L'accord signé entre les présidents des deux fondations, l'ancien conseiller fédéral Pascal Couchepin et le Dr. Jean-Pierre Roth le 24 février 2017 contient notamment les objectifs principaux suivants :

- un soutien mutuel dans la recherche de moyens financiers en ce qui concerne le suivi de leurs objectifs spécifiques de Fondation en faveur de la Garde Suisse;
- l'absence d'activités concurrentes dans la recherche de potentiels donateurs. Par ailleurs, chaque Fondation nomme un coordinateur qui lui est propre.
- un échange d'informations régulier concernant l'état des travaux et des projets de même que l'identification de donateurs potentiels.von potentiellen Spendern.



12. RECHERCHE DE FONDS

Un nouveau concept de recherche de fonds sera élaboré sous la conduite du Dr. Martin Dubach. Les moyens utilisés pour la recherche de fonds seront principalement :

- l'élaboration et le suivi d'un fichier de donateurs
- l'envoi de la revue „Messaggero“, bulletin officiel d'informations de la Garde Suisse Pontificale, de la Fondation pour la Garde Suisse Pontificale au Vatican ainsi que de la Fondation pour la Rénovation de la Caserne.
- le site internet de la Fondation de la Garde
- l'organisation de la rencontre annuelle du repas de la Saint-Martin en novembre
- l'invitation d'hôtes à l'Assermentation des gardes le 6 mai à Rome
- la constitution d'un cercle d'amis de la Garde „Groupe des 147“
- la rédaction et l'envoi des voeux de Noël aux grands donateurs



13. ASSERMENTATION DU 6 MAI 2018

Comme chaque année, quelques membres du Conseil de Fondation accompagnés de leurs hôtes ont pris part personnellement à l'assermentation des nouveaux gardes suisses. Ainsi, la mission actuelle de la Garde Suisse s'est fait connaître dans un cercle plus large et la Garde obtiendra de nouveaux bienfaiteurs.

14. REPAS DE LA SAINT-MARTIN

Des amis ainsi que des bienfaiteurs de la Garde Suisse, dont la majorité provenant de Suisse centrale, ont pris part, cette année encore, au repas de la Saint-Martin à Schwyz. A cette occasion, les hôtes ont pu se représenter la mission de la Garde Suisse dans le contexte d'aujourd'hui et les défis actuels ont été mis en lumière.

15. MESSAGGERO

Le Messaggero est apparu cette année sous une nouvelle forme. Pour la première fois, les nouvelles concernant la Garde Suisse ainsi que ses deux Fondations n'ont plus été envoyées sur une simple feuille A4, mais elles ont été publiées dans une revue polychrome distribuée aux bienfaiteurs et amis de la Garde Suisse en deux éditions. A cette intention, ont été présentés des aperçus exclusifs de la vie de la Garde et un compte-rendu concernant les projets en cours des Fondations.

Les thèmes principaux concernent la présentation des projets prioritaires, le départ de l'ancien président de la Fondation de la Garde, Monsieur l'ancien conseiller fédéral Pascal Couchepin, de même que la présentation de la nouvelle présidente, Madame l'ancienne conseillère fédérale Ruth Metzler. En outre, on y trouve un article sur la visite du Pape François à Genève, sur l'Assermentation des gardes le 6 mai 2018, de même que sur la canonisation du Pape Paul VI. Dans chaque publication figure également la chronique des temps forts de la Garde Suisse au Vatican, de même que les soutiens y-relatifs par la Fondation.

16. PROJETS

La Fondation pour la Garde Suisse Pontificale au Vatican soutient les projets suivants:

- **Instruction et formation continue des gardes:** Afin de remplir consciencieusement la mission exigeante que représente le service de sécurité pour le Saint-Père, les gardes suivent régulièrement des cours de formation à l'interne mais également à l'extérieur. A cet effet, un point fort est la formation d'agent de sécurité et de surveillance avec brevet fédéral de la Confédération (VSSU).

En plus de l'instruction et de la formation continue dans le domaine de la sécurité sont enseignées les langues étrangères et l'informatique. Les compétences acquises ne servent pas uniquement à l'accomplissement du service quotidien, mais facilitent en même temps la réinsertion dans la vie professionnelle après le temps à la Garde.

- **Équipement et infrastructures:** Acquisition de répliques de casques et production des „casques noirs“. En plus du couvre-chef quotidien, le béret, et du casque noir (nouvellement fabriqué par un procédé d'impression en 3D), la Garde Suisse Pontificale porte lors des jours de fête importante, un splendide casque en acier poli appelé morion. Afin de pouvoir équiper la troupe en tout temps avec un matériel adapté, l'acquisition de 25 nouveaux casques est nécessaire.

Les répliques de casques doivent être réalisées à la main et sont forgées selon une ancienne tradition artisanale. Cela signifie que la coque du casque avec sa haute crête doit obtenir la bonne forme à partir d'une seule plaque en acier. Le blason de Jules II n'y est pas marqué avec poinçon et matrice, mais réalisé à la main dans le métal. Chaque casque est ainsi une pièce unique.

- **Soutien aux familles:** Le service au sein de la Garde Suisse est limité dans le temps. Cela implique pour les gardes qui prolongent leur engagement, les sous-officiers et les officiers, de ne pas sous-estimer les défis financiers, particulièrement pour leur famille.

La possibilité de suivre une formation scolaire standard selon le modèle suisse est donnée aux enfants qui fréquentent l'école suisse de Rome. Un passage dans le système de formation suisse doit être possible à chaque niveau. Les coûts des assurances, l'enseignement dans une école suisse et les activités extrascolaires engendrent pour les familles de la Garde des frais élevés. De plus, le Vatican ne possède pas de système d'allocations familiales ou d'allocations pour enfants.

Il s'agit pour la Fondation d'une véritable préoccupation que de soulager le budget du ménage des familles avec une contribution appropriée.

- **Prévoyance vieillesse:** Participation financière à l'assurance risque et à la prévoyance vieillesse de même qu'à l'assurance AVS/AI volontaire. La continuité de l'assurance maladie, l'assurance invalidité et la prévoyance vieillesse doit aussi être assurée après le retour dans la Patrie.

- **Recrutement:** Afin que la Garde Suisse Pontificale puisse remplir sa mission pleinement et de manière professionnelle, un effectif réglementaire de 135 gardes est devenu nécessaire.

Pour les hallebardiers, le service à la Garde dure au minimum 26 mois. La majeure partie d'entre eux quitte ensuite la Garde. Par conséquent, chaque année, un tiers de l'effectif total, à savoir environ 45 hommes, doit être remplacé comme hallebardiers.



Le recrutement d'un nombre suffisamment élevé de gardes représente chaque année un grand défi. La Fondation soutient le commandement de la Garde par la mise à disposition de matériel promotionnel, par une présence aux salons des métiers ainsi que par des contributions financières pour la mise en œuvre de la semaine d'information dite semaine test pour les futurs gardes.

De plus, la Fondation soutient la Garde par le travail de relations publiques.

- **Assainissement et rénovation de la Chapelle Suisse dans l'église S. Maria della Pietà au Campo Santo Teutonico:** Les travaux se concentrent sur la rénovation et la préservation des fresques et de l'autel. Le but est de pouvoir à nouveau utiliser la Chapelle Suisse comme lieu de recueillement, comme il avait été convenu, il y a plus de 500 ans, entre le premier commandant de la Garde, Kaspar von Silenen (commandant de la Garde de 1506 à 1517) et l'Archiconfrérie.

La présidente du Conseil de Fondation

Ruth Metzler-Arnold

Le Commandant de la Garde

Christoph Graf



CONTACT

Fondation de la Garde Suisse Pontificale au Vatican
c/o Me Daniel Zbinden; Avocat
Route de la Cité-Bellevue 6
Case postale 1606
1701 Fribourg

Téléphone: +41 (0)26 484 83 83
stiftung@schweizergarde.ch

www.schweizergarde.ch

Conception: JUMEDIA Webagentur GmbH, Naters (www.jumedia.ch)

Traduction: Sylvain Queloz, Fribourg